



Plan santé : un bon diagnostic, mais un service médical rendu à vérifier

Lors de la présentation du Plan Santé ce 18 septembre, le Président de la République a annoncé différents axes de réforme devant répondre à une profonde réorganisation du système de santé dont la majeure partie des effets ne pourront réellement s'apprécier que d'ici une dizaine d'années.

Le plan présenté ce jour, reprend en partie les préconisations du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie, que l'UNSA avait soutenues.

Pour l'UNSA l'accès aux soins pour tous et de qualité est une priorité. Ainsi le système de santé doit s'adapter aux évolutions de la société. En parallèle, et pour qu'il soit efficient, il doit par ailleurs garantir à tous les professionnels de santé, et notamment dans la fonction publique hospitalière, de meilleures conditions de travail et donc d'exercice.

La coopération entre la médecine libérale et hospitalière, la création de communautés de praticiens sur l'ensemble du territoire, la modernisation des hôpitaux de proximité pour répondre aux premières urgences non vitales et le recentrage des grands hôpitaux proposant des plateaux techniques de pointe pourraient permettre pour l'UNSA de mieux répartir les ressources et donc de mieux répondre aux attentes des patients, mais également de désengorger les services d'urgences qui doivent se concentrer sur le vital. Pour l'UNSA, il faudra s'assurer que les structures locales puissent, à terme, garantir des soins 24h/24H et 7j/7j.

Les concertations à venir sur l'évolution, la reconnaissance et la revalorisation des compétences notamment pour les infirmières et les aides-soignants, la redéfinition du statut du personnel hospitalier pour prendre en compte la diversité des missions sont des axes prioritaires pour l'UNSA. C'est par le dialogue social que ces concertations aboutiront.

Pour l'UNSA, la réduction du financement par la rémunération à l'acte (T2A) doit permettre de répondre aux préoccupations d'une meilleure prise en charge des maladies chroniques et ainsi éviter des interventions qui pourraient parfois apparaître comme inutiles.

La réforme des études de santé incluant notamment le service sanitaire afin de favoriser l'enseignement et les actions de prévention dans les milieux prioritaires sont pour l'UNSA un premier niveau de réponse et permettront dans les années à venir de changer la façon de pratiquer la médecine en France.

Si le Président de la République évoque la nécessité de déployer l'utilisation des outils numériques, pour l'UNSA, la priorité sera d'optimiser très rapidement l'utilisation du dossier médical partagé (DMP). Tous les professionnels de santé devront s'en saisir dès sa généralisation dans les semaines à venir, car, à lui seul, cet outil constitue un fondamental pour répondre au souci de pertinence des soins et donc de meilleure prise en charge du patient.

Tout en prenant acte de l'augmentation de l'ONDAM, l'UNSA s'interroge sur la suffisance des moyens engagés pour mener à bien une telle réforme.

Celle-ci ne pourra aboutir que si l'ensemble des acteurs (assurés, médecins, etc.) trouvent leur juste place dans cette nouvelle vision du système de santé.

Pour l'UNSA, une évaluation sera indispensable pour déterminer si les incitations financières, notamment auprès des professionnels de santé, seront suffisantes pour parvenir aux objectifs affichés par ce plan.